ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Sébastien Lecornu
Ministre des Armées
24, rue Saint-Dominique
75007 PARIS

Paris, le 29 novembre 2024

Objet : Proposition de création d'une coalition européenne dans l'envoi d'instructeurs militaires en Ukraine

Monsieur le ministre des Armées,

L'excellente formation de la brigade Anne de Kyiv sur le territoire français a mis en lumière l'importance de la formation dispensée par l'armée française envers les soldats ukrainiens. Cet entraînement est essentiel dans le soutien militaire français envers l'Ukraine. Ces soldats, formés par l'armée françaises ou par d'autres armées européennes, engrangent une expérience qui sera déterminante sur le front. La dureté des combats et la pression russe croissante dans le Donbass nous conduisent à penser que ces formations dispensées sur le territoire français et polonais doivent aujourd'hui se poursuivre sur le sol ukrainien. Nous vous appelons donc à envoyer des instructeurs militaires français en Ukraine.

Nous soutenons la proposition de création d'une coalition européenne dans l'envoi d'instructeurs militaires en Ukraine. La France peut aujourd'hui prendre un rôle moteur dans cette coalition aux côtés des armées britanniques, polonaises, des états baltes et scandinaves. A l'heure où la Fédération de Russie fait appel à des milliers de soldats nord-coréens pour se battre contre l'armée ukrainienne, notre réponse doit être d'accroitre notre soutien direct à l'Ukraine ; non pas en envoyant des soldats se battre contre l'armée russe mais en envoyant des instructeurs militaires former sur le sol ukrainien des soldats qui défendent l'intégrité de leur territoire et nos valeurs démocratiques.

La création de cette coalition de pays européens dans l'envoi d'instructeurs militaires serait une preuve de notre détermination à soutenir l'Ukraine face à l'agression russe, à défendre le droit international et à se défendre face aux ambitions impérialistes de la Fédération de Russie. Les perspectives autour d'éventuelles négociations se précisant, la France et les pays européens ne doivent montrer aucun signe de faiblesse et ne pas se laisser dicter leurs conduites par les lignes rouges tracées par le Kremlin. Cette formation sur le sol ukrainien est aujourd'hui importante pour aider l'Ukraine à se défendre.

De plus, le retour d'expérience de ces formations, dont les premières ont démarré il y a presque deux ans, révèle que l'action de ces instructeurs sur le terrain, en arrière du front, permettrait de dépasser les contingences actuelles, et constituerait un prolongement extrêmement intéressant pour toutes les parties.

Nous vous prions, Monsieur le ministre, d'agréer nos sincères salutations,

Frédéric Petit – Député de la 7è circonscription des Français établis hors de France (Allemagne, Europe centrale et Balkans), *Les Démocrates*

Laurent Mazaury – Député de la 11è circonscription des Yvelines,
Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires

Anna Pic – Députée de la 4è circonscription de la Manche,
Socialistes et apparentés

Constance Le Grip – Députée de la 6è circonscription des Hauts-de-Seine,
Ensemble pour la République

Xavier Roseren – Député de la 6è circonscription de la Haute-Savoie,
Horizons & Indépendants

Olivier Faure – Député de la 11è circonscription de Seine-et-Marne**,**
Socialistes et apparentés